

N° 11F0019M au catalogue — N° 433  
ISSN 1205-9161  
ISBN 978-0-660-33067-9

Direction des études analytiques : documents de recherche

## Résultats économiques à long terme des réfugiés parrainés par le secteur privé

par Lisa Kaida, Feng Hou et Max Stick

Date de diffusion : le 13 janvier 2020



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Résultats économiques à long terme des réfugiés parrainés par le secteur privé

par

**Lisa Kaida et Max Stick**

Department of Sociology, McMaster University

et

**Feng Hou**

Division de l'analyse sociale et de la modélisation  
**Statistique Canada**

11F0019M N° 433

2019021

ISSN 1205-9161

ISBN 978-0-660-33067-9

**Janvier 2020**

## **Direction des études analytiques Documents de recherche**

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

# Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>5</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>6</b>
<b>1 Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>2 Intégration économique des réfugiés et parrainage par le secteur privé</b> .....	<b>8</b>
<b>3 Données et méthodes</b> .....	<b>11</b>
3.1 Données .....	11
3.2 Mesures .....	11
3.3 Technique d'analyse .....	12
<b>4 Résultats</b> .....	<b>13</b>
4.1 Premier coup d'œil.....	13
4.2 Résultats économiques à court et à long terme des réfugiés pris en charge par le gouvernement et des réfugiés parrainés par le secteur privé .....	16
<b>5 Conclusion et discussion</b> .....	<b>20</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>21</b>

## Résumé

Importante initiative politique mise en œuvre au cours des 40 dernières années au Canada, le parrainage des réfugiés par le secteur privé a attiré l'attention internationale alors que l'Europe est toujours aux prises avec un afflux de réfugiés. Toutefois, aucune recherche n'a systématiquement permis d'évaluer les résultats économiques à long terme du parrainage par le secteur privé ni de déterminer si de tels résultats varient selon le capital humain des réfugiés. La présente étude a permis de comparer les résultats économiques des réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) à ceux des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) au moyen de la Base de données longitudinales sur l'immigration, une base de données administratives qui contient des renseignements sur presque tous les immigrants et les réfugiés qui sont arrivés au Canada depuis 1980. Les résultats indiquent que les RPSP présentaient des taux d'emploi et des revenus supérieurs à ceux des RPG, particulièrement lors de la période d'installation initiale, même après avoir tenu compte des différences sur le plan de la scolarité, de la connaissance des langues officielles et d'autres caractéristiques sociodémographiques observées, bien que les différences aient diminué au fil du temps. L'avantage des RPSP était particulièrement important chez les réfugiés moins scolarisés.

**Mots-clés** : emploi, parrainage par le secteur privé, réfugiés, revenus

## Sommaire

Le Canada a été le premier pays à mettre en œuvre le parrainage privé, et le programme qui en a découlé a joué un rôle central dans la réponse du pays aux crises internationales vécues par les réfugiés au cours des quatre dernières décennies. Le parrainage par le secteur privé a été considéré comme une option politique prometteuse pour d'autres principaux pays occidentaux dans le cadre de leurs engagements à l'égard de la réinstallation des réfugiés.

Toutefois, il existe peu de données empiriques relatives aux résultats économiques du parrainage des réfugiés par le secteur privé. Pour combler cette lacune, le présent document porte sur les résultats économiques à long terme des réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) affichant divers niveaux de capital humain au Canada. Deux questions y sont soulevées. D'abord, comment les résultats économiques des RPSP se comparent-ils à ceux des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) lors de la période de réinstallation suivant leur arrivée au Canada et à long terme? Puis, les résultats économiques des RPSP varient-ils selon les niveaux de capital humain (connaissance des langues officielles et niveau de scolarité) des réfugiés à leur arrivée?

Selon la Base de données longitudinales sur l'immigration, la présente étude a permis de déterminer que les RPSP et les RPG affichaient des différences en ce qui a trait à certaines caractéristiques sociodémographiques clés. Au cours de la période allant de 1980 à 2009, les RPSP provenaient plus de l'Europe de l'Est que les RPG, tandis que les RPG provenaient plus de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Caraïbes que les RPSP. Les RPSP affichaient un niveau de scolarité plus élevé et se trouvaient en plus grand nombre à Toronto que les RPG. La présente étude tient compte de ces différences observées en comparant leurs résultats sur le marché du travail, tout en reconnaissant que d'autres différences possibles non mesurées entre les deux groupes de réfugiés, comme l'exposition à la violence, la durée du déplacement, la santé physique et mentale, et les réseaux ethniques et familiaux, pourraient avoir des répercussions sur leurs résultats économiques.

Les RPSP affichaient des taux d'emploi et des revenus plus élevés que ceux des RPG lors des premières années suivant leur arrivée, même après avoir tenu compte des différences sur le plan de la scolarité, de la connaissance des langues officielles et d'autres caractéristiques sociodémographiques observées, mais ces différences avaient diminué au fil du temps, alors que l'écart entre les deux groupes de réfugiés se rétrécissait de façon constante.

L'étude a aussi permis de conclure que l'avantage sur le plan de l'emploi et des revenus des RPSP par rapport aux RPG était plus important chez les réfugiés qui ne sont pas titulaires d'un diplôme d'études secondaires que chez les réfugiés ayant des niveaux de scolarité supérieurs. La majorité des réfugiés (51 % et 61 % pour les hommes et les femmes faisant partie de l'échantillon de l'étude, respectivement) n'étaient pas titulaires d'un diplôme d'études secondaires.

L'étude a permis de démontrer que les réfugiés qui avaient une faible connaissance des langues officielles avaient profité du parrainage par le secteur privé autant que les réfugiés qui possédaient de bonnes connaissances des langues officielles. Cette situation est probablement liée au fait que les réfugiés ayant de faibles connaissances des langues officielles peuvent suivre une formation linguistique financée par le gouvernement, qu'ils participent à des programmes de parrainage par le secteur privé ou à des programmes d'aide gouvernementale.

# 1 Introduction

L'intégration économique rapide des réfugiés est devenue une question de politique urgente pour les démocraties occidentales, alors que les réfugiés provenant du Moyen-Orient, de l'Asie occidentale et de l'Afrique sont arrivés à leurs frontières nationales en grands nombres au cours des dernières années. Dans la plupart des pays d'accueil, les réfugiés sont admis pour des raisons humanitaires plutôt que pour des raisons économiques. Par conséquent, bon nombre des réfugiés ne sont pas titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ou ont de faibles connaissances linguistiques du pays hôte, et ils doivent relever de plus grands défis d'intégration économique et sociale que les autres immigrants (Beiser, 2003; McKeary et Newbold, 2010; Simich, Este et Hamilton, 2010).

Une des politiques d'intégration des réfugiés qui a attiré l'attention à l'échelle internationale est le Programme de parrainage privé de réfugiés du Canada, qui a joué un rôle central dans la réponse du pays aux flux de réfugiés internationaux, y compris les Asiatiques du Sud-Est ou « boat people » de 1979 à 1981 et les réfugiés syriens plus récemment. Créé en 1978, le Programme de parrainage privé de réfugiés du Canada est un programme pour les réfugiés financé par le secteur privé (Treviranus et Casasola, 2003). Les répondants du secteur privé, comme les églises, d'autres groupes confessionnels, des organismes ethniques et des groupes de personnes, accueillent les demandeurs du statut de réfugié de leur choix ou des réfugiés approuvés par les agents des visas. Les répondants sont responsables de fournir le soutien financier, matériel et personnel aux réfugiés pendant leur première année au Canada ou jusqu'à ce qu'ils puissent subvenir à leurs besoins, selon ce qui survient en premier. Bien que le parrainage par le secteur privé constitue l'un des deux principaux programmes d'admission et d'intégration des réfugiés, l'autre étant la prise en charge par le gouvernement, il existe peu de données empiriques relatives aux résultats économiques des réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) (Beirens et Ahad, 2018; Kumin, 2015). En outre, il existe peu de renseignements sur les différences sur le plan des résultats économiques du parrainage par le secteur privé en fonction des niveaux de capital humain des réfugiés à leur arrivée.

Pour combler cette lacune, le présent document a permis d'évaluer les résultats économiques des RPSP ayant divers niveaux de capital humain. Deux questions ont été soulevées. D'abord, comment les résultats économiques des RPSP se comparent-ils à ceux des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) lors de la période de réinstallation suivant leur arrivée au Canada et à long terme? Puis, les résultats économiques des RPSP par rapport aux RPG varient-ils selon les niveaux de capital humain (c'est-à-dire connaissance des langues officielles et niveau de scolarité) des réfugiés à leur arrivée? Les réponses à ces questions ont été obtenues en utilisant la Base de données longitudinales sur l'immigration, une base de données administratives qui contient les dossiers d'établissement et les dossiers fiscaux annuels des immigrants et des réfugiés qui sont arrivés au Canada à partir de 1980.

À cet égard, ce document apporte trois contributions de recherche. Premièrement, en utilisant une analyse multivariée, les résultats économiques des RPSP ont été comparés à ceux des RPG, en tenant compte des différences sur le plan des caractéristiques démographiques, socioéconomiques et contextuelles observées. Cette comparaison fournit une évaluation plus robuste des différences entre ces groupes que ne l'ont fait les recherches antérieures, qui ont pour la plupart utilisé de simples techniques descriptives.

Deuxièmement, cette étude fournit de nouvelles preuves des effets d'interaction entre les catégories d'admission des réfugiés (RPSP par rapport aux RPG) et le capital humain des réfugiés à leur arrivée au Canada. Cet effet d'interaction tient compte du fait que les réfugiés sont une population hétérogène possédant divers niveaux de scolarité et degrés de connaissance des langues du pays d'accueil lors de leur arrivée.

Troisièmement, cette étude fournit des données empiriques sur les résultats économiques à long terme des RPSP. Ces résultats sont pertinents pour l'élaboration de politiques d'intégration des réfugiés, non seulement pour le Canada, mais aussi pour les pays occidentaux qui répondent aux arrivées massives de réfugiés.

## 2 Intégration économique des réfugiés et parrainage par le secteur privé

Il est généralement reconnu que les réfugiés ont tendance à obtenir de moins bons résultats sur le marché du travail du pays hôte que ceux qui ont immigré par le biais d'autres volets (p. ex. immigrants économiques) (Constant et Zimmermann, 2005; Bevelander, 2016). Alors que certains des facteurs qui contribuent aux plus faibles résultats des réfugiés sur le marché du travail sont également observés chez les autres immigrants (p. ex. faible connaissance des langues du pays d'accueil, manque d'expérience de travail dans le pays d'accueil ou non-reconnaissance des titres de compétences étrangers), d'autres facteurs sont propres aux réfugiés, comme les questions de santé physique et mentale liées aux expériences traumatisantes, un manque de documents légaux et une interruption d'études et de carrière pendant longtemps (Bruno, 2011; Hynie, Korn et Tao, 2016; Krahn et coll., 2000; Neupane, 2012; van Selm, 2003).

Au Canada, les principales conclusions au sujet de l'intégration économique des réfugiés comportaient trois volets. Premièrement, les résultats économiques des réfugiés lors de la période d'installation suivant leur arrivée au Canada étaient en général comparables à ceux des immigrants de la catégorie du regroupement familial, mais ils étaient moins favorables que ceux des immigrants économiques (Aydemir, 2011; Bevelander et Pendakur, 2014; Hiebert, 2009; Hyndman, Payne et Jimenez, 2017; Wilkinson et Garcea, 2017; Yu et Dempsey, 2004). Deuxièmement, malgré leur désavantage à leur arrivée au pays, l'écart des réfugiés par rapport aux autres immigrants s'est rétréci au cours des années subséquentes. Abbot et Beach (2011) ont indiqué que les réfugiés avaient enregistré des hausses annuelles de 7 % à 12 % de leurs revenus médians au cours de leurs 10 premières années au Canada, un taux d'augmentation plus élevé que celui de tous les autres groupes d'admission des immigrants. Cela étant dit, le désavantage des réfugiés à leur arrivée était si important qu'il leur faudrait de 12 à 18 ans pour atteindre le niveau de revenus médians de tous les immigrants. Troisièmement, les résultats sur le plan de l'emploi documentés chez les réfugiés variaient selon les paramètres et les groupes (c'est-à-dire hommes ou femmes) qui ont été comparés (Hiebert, 2009; Picot, Zhang et Hou, 2019; Wilkinson et Garcea, 2017).

Les résultats économiques peuvent varier selon les deux principaux programmes de réinstallation des réfugiés du Canada, à savoir les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et les réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG). Même si le parrainage des réfugiés par le secteur privé s'effectue depuis de nombreuses années, la *Loi sur l'immigration* a été introduite dans le cadre du Programme de parrainage privé de réfugiés du Canada en 1978 (Macklin et coll., 2018). Ce programme a permis d'accroître le nombre de réfugiés pouvant être admis au Canada, compensant les contraintes budgétaires du gouvernement en faisant appel aux ressources privées de citoyens et de groupes. Il a permis aux Canadiens de participer au processus de réinstallation en offrant bénévolement leur soutien financier et affectif (Lenard, 2016). Seuls les organismes, les signataires d'ententes de parrainage ou les groupes de cinq personnes ou plus, particulièrement les groupes religieux, peuvent être admissibles en tant que répondants (Labman, 2016). Le Programme de parrainage privé de réfugiés a été un élément essentiel de la politique canadienne sur les réfugiés et il a permis de réinstaller plus de 225 000 réfugiés depuis 1979 (Labman, 2016).



Les RPG et les RPSP possèdent le même statut légal : ils obtiennent le statut de résident permanent à leur arrivée et sont admissibles à l'aide gouvernementale accordée aux autres résidents permanents. Qui plus est, la motivation et les circonstances prémigratoires des RPG et des RPSP sont similaires; ces derniers sont souvent forcés de quitter leur pays en raison de la guerre, de la persécution politique ou de la violence, et ils cherchent une protection et un endroit sécuritaire pour rebâtir leur vie au Canada.

Toutefois, les RPSP et les RPG présentent aussi des différences à de nombreux égards. Les RPG ont tendance à s'installer dans de plus petites villes, et ont souvent des niveaux de scolarité inférieurs et de moins bonnes connaissances des langues officielles que les RPSP (Jedwab, 2018). Il se pourrait que les différences sur le plan des circonstances prémigratoires (p. ex. expérience dans des camps de réfugiés ou durée du déplacement), des processus de sélection (p. ex. mesure de la « vulnérabilité » pour sélectionner les RPG) et de la réceptivité locale (p. ex. communauté d'accueil) soient en partie responsables des trajectoires divergentes d'intégration économique entre les deux groupes de réfugiés. En particulier, en raison du soutien local des répondants, il se pourrait que les RPSP soient reçus plus favorablement dans leur communauté d'accueil que les RPG. Bien que le soutien du répondant prend fin un an après son arrivée au Canada, il se pourrait que certains réfugiés conservent des liens avec leurs répondants (Aylesworth et Ossorio, 1983; Neuwirth et Clark, 1981). De plus, il se pourrait que certaines communautés ethniques choisissent de parrainer des réfugiés coethniques, et il se pourrait que les réfugiés parrainés par le secteur privé profitent des réseaux ethniques qui existaient déjà et qu'ils reçoivent une aide à la réinstallation adaptée à leur culture (Portes et Rumbaut, 2001). Ces environnements favorables pourraient aider les RPSP à trouver un emploi et à atteindre rapidement une indépendance économique.

Bien que de portée limitée, les données empiriques existantes sur l'intégration économique des RPSP donnent à penser qu'ils atteignent « une autosuffisance un peu plus rapidement » que les RPG; ils trouvent un emploi plus rapidement et leurs revenus sont plus élevés pendant leurs 10 premières années au Canada (Picot, Zhang et Hou, 2019; Wilkinson et Garcea, 2017). Les taux d'emploi des RPSP sont plus élevés, particulièrement pendant l'étape de l'installation suivant leur arrivée. Une analyse des réfugiés qui ont été admis au Canada de 2002 à 2012 a permis de montrer que 70 % des RPSP étaient occupés un an après leur arrivée, comparativement à seulement 40 % des RPG (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2016). Cependant, après 10 ans au Canada, les taux d'emploi des RPSP et des RPG avaient presque convergé.

D'autres études concluent que les RPSP ont des gains ou des revenus plus élevés que ceux des RPG pendant leurs premières années au Canada (Beiser, 2003; Bevelander et Pendakur, 2014; DeVoretz, Pivnenko et Beiser, 2004; Mata et Pendakur, 2017; Sweetman et Warman, 2013; Yu et Dempsey, 2004). Toutefois, les conclusions quant à déterminer si cet avantage persiste à long terme sont mitigées. Dans son analyse des réfugiés qui sont arrivés en 1991, Dhital (2015) a observé que les femmes et les hommes RPSP avaient des revenus médians annuels qui étaient de 5 000 \$ à 12 000 \$ plus élevés que ceux de leurs homologues RPG respectifs 10 années après leur arrivée, un avantage pour les RPSP qui a été observé même jusqu'à 18 ans après leur arrivée au pays. En revanche, l'analyse des données de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a permis de conclure que les écarts sur le plan des revenus d'emploi entre les RPSP et les RPG qui sont arrivés de 2002 à 2012 ont rétréci après la marque de 10 ans (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2016).

À ce jour, malgré de telles données positives et la réputation internationale du Canada sur le plan de la réinstallation des réfugiés fondée sur la communauté, aucune évaluation systématique des résultats économiques à long terme du parrainage par le secteur privé n'a été effectuée en utilisant des techniques statistiques rigoureuses (Fratzke, 2017; Treviranus et Casasola, 2003). La plupart des évaluations qui ont été effectuées n'ont pas pleinement tenu compte des différences au chapitre du capital humain et des autres caractéristiques démographiques et

contextuelles entre les RPSP et les RPG (Jedwab, 2018), à l'exception de l'étude menée par Picot, Zhang et Hou (2019) qui a permis de comparer les revenus des réfugiés selon le programme d'admission jusqu'à 15 ans après l'immigration, bien que les taux d'emploi n'aient pas été examinés. Entre-temps, des études ont été menées sur les RPSP, la plupart à une plus petite échelle; elles portaient sur des groupes ethniques ou de pays d'origine particuliers établis dans certaines villes, ou sur le Programme de parrainage privé de réfugiés même (Beiser, 2003; Denton, 2003; Hyndman, Payne et Jimenez, 2017; Labman, 2016; Lenard, 2016; Neuwirth et Clark, 1981; Treviranus et Casasola, 2003; Woon, 1987). Ainsi, il existe peu de données permettant de conclure que les résultats observés auprès d'un groupe de réfugiés particulier arrivés dans un contexte historique précis peuvent être généralisés à d'autres groupes de réfugiés ou si l'avantage des RPSP par rapport RPG à leur arrivée au Canada peut être attribué uniquement à leurs caractéristiques au moment de leur arrivée (p. ex. capital humain, pays d'origine ou lieu d'établissement) ou à d'autres facteurs, comme les programmes d'établissement mêmes.

Pour combler ces lacunes, la BDIM a été utilisée pour examiner l'emploi et les revenus des RPSP et des RPG arrivés au Canada de 1980 à 2009. Au moyen d'une analyse multivariée, l'analyse a tenu compte des différences entre les caractéristiques à l'arrivée et après immigration des RPG et des RPSP au Canada. On s'attendait à ce que les RPSP aient de meilleurs résultats sur le marché du travail que les RPG, plus particulièrement lors de la période de réinstallation suivant leur arrivée au Canada, compte tenu de la responsabilité légale des répondants de leur fournir un soutien financier et social pendant les 12 premiers mois. Après la fin de l'engagement de parrainage, on s'attendait à ce que ces différences diminuent au fil du temps. Cependant, les études ont permis de montrer que de nombreux réfugiés conservent un lien ou une amitié avec leurs répondants, ce qui pourrait faciliter leur intégration économique à long terme (Beiser, 2003; Woon, 1987). Par conséquent, la première hypothèse est la suivante :

**Hypothèse 1 :** Les RPSP sont plus susceptibles d'être occupés et d'avoir un revenu plus élevé que les RPG tant à court terme (moins de 5 ans) qu'à plus long terme (15 ans) lorsque leurs caractéristiques démographiques, socioéconomiques et contextuelles sont prises en compte.

Cette étude a aussi permis d'examiner la possibilité d'effets d'interaction des catégories d'admission des réfugiés et du capital humain, compte tenu du fait que les réfugiés sont un groupe diversifié sur le plan socioéconomique (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2016; Jedwab, 2018). Il se pourrait que les réfugiés ayant un capital humain élevé (p. ex. très scolarisés, maîtrisent bien l'anglais ou le français) soient plus autosuffisants et réussissent sur le plan économique sans beaucoup de soutien de la part des répondants (Nakhaie, 2018). En revanche, il se pourrait que les réfugiés ayant un capital humain moins élevé profitent plus du parrainage par le secteur privé, car l'aide des répondants pourrait compenser leur déficit sur le plan du capital humain. C'est pourquoi les deuxième et troisième hypothèses sont les suivantes :

**Hypothèse 2 :** L'avantage sur le plan de l'emploi et des revenus des RPSP par rapport aux RPG est plus important pour les réfugiés moins scolarisés (p. ex. sans diplôme d'études secondaires) par rapport aux réfugiés très scolarisés (p. ex. baccalauréat ou grade supérieur).

**Hypothèse 3 :** L'avantage sur le plan de l'emploi et des revenus des RPSP par rapport aux RPG est plus important pour les réfugiés ayant de faibles connaissances des langues du pays d'accueil que pour ceux qui ont une meilleure connaissance des langues du pays d'accueil.

## 3 Données et méthodes

### 3.1 Données

Les données sont tirées de la Base de données longitudinales sur l'immigration, qui comprend les dossiers d'établissement et les dossiers fiscaux annuels des immigrants, y compris les réfugiés qui sont arrivés au Canada depuis 1980 et qui ont produit au moins une déclaration de revenus (Hou et Bonikowska, 2016). Ceux qui ont produit au moins une déclaration de revenus depuis 1982 sont inclus dans la base de données.

L'échantillon est composé de personnes qui ont été admises au Canada en tant que réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) ou réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG), et qui étaient âgées de 20 à 54 ans entre 1980 et 2009. Les autres catégories de réfugiés (p. ex. les demandeurs d'asile au Canada, les personnes à charge de réfugiés, ou les réfugiés du Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas [RDBV]) ne font pas partie de l'analyse, en raison des petites tailles de population (p. ex. les personnes à charge des réfugiés ou les réfugiés du Programme des RDBV) et des grandes différences au chapitre des caractéristiques comparativement aux RPSP qui rendraient la comparaison difficile à effectuer. En outre, les RPSP et les RPG provenant des États-Unis, de l'Europe de l'Ouest et du Nord, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ainsi que les personnes apatrides, ont été retirés de l'analyse en raison de la petite taille de leurs échantillons.

### 3.2 Mesures

Deux variables dépendantes ont été utilisées pour mesurer l'intégration économique des réfugiés : l'emploi (la présence de revenus d'emploi annuels positifs) et les revenus d'emploi des personnes ayant des revenus positifs au cours d'une année particulière depuis leur arrivée au Canada. La présence d'un revenu d'emploi annuel positif est une indication du statut d'emploi. L'emploi est un indicateur d'autosuffisance et il est un facteur essentiel pour façonner d'autres aspects de l'intégration des réfugiés, comme trouver un logement, élargir les réseaux sociaux, améliorer la connaissance des langues du pays d'accueil, améliorer la santé mentale et accroître le sentiment d'appartenance (Beiser, 2003; Hynie, Korn et Tao, 2016). Le code « 1 » est attribué à la variable d'emploi si un réfugié déclare un revenu d'emploi annuel positif pour une année d'imposition particulière, et le code « 0 » autrement<sup>1</sup>.

Le revenu d'emploi (y compris les salaires et traitements) reflète l'effet combiné des salaires horaires et du total des heures travaillées au cours d'une année particulière (Hou et Bonikowska, 2016). Il se pourrait que les emplois mieux rémunérés permettent aux réfugiés de participer plus pleinement à la société d'accueil (Hynie, Korn et Tao, 2016). Il s'agit d'une variable continue (ajustée à la valeur de 2015 à l'aide de l'Indice des prix à la consommation), mais le seuil maximal a été fixé à 300 000 \$ pour éviter que les valeurs de revenu supérieures ne donnent lieu à une répartition asymétrique. Pour l'analyse multivariée, des valeurs de logarithmes des revenus ont été utilisées.

Les catégories d'admission des réfugiés ont été au cœur de l'analyse, et celles qui ont été utilisées sont les RPSP et les RPG (le groupe de référence). De plus, le nombre d'années depuis l'établissement (NADE) a aussi été un facteur important. Dans cette étude, les deux premières années ont été codées comme des variables fictives et la troisième année ainsi que les suivantes ont été codées comme une variable continue, en raison du fait que les différences entre les

---

1. Cette étude a aussi repris l'analyse avec une mesure de rechange de l'emploi qui a été définie comme ayant un revenu d'emploi supérieur à 1 000 \$ au cours d'une année d'imposition particulière. Sans surprise, les taux d'emploi fondés sur la définition de rechange ont été légèrement inférieurs, particulièrement lors des deux premières années et dans le cas des RPG. Ainsi, l'écart entre le taux d'emploi des RPSP et celui des RPG était supérieur de 1 point de pourcentage au cours des deux premières années à celui obtenu au moyen de la définition choisie.

résultats sur le marché du travail des RPSP et des RPG étaient plus importantes lors de la première année, soit la période au cours de laquelle les répondants étaient formellement engagés à fournir un soutien financier et social. L'effet de ce soutien direct pourrait se poursuivre pendant la deuxième année. Les statistiques descriptives (graphiques 1 et 2) ont permis de confirmer que les différences sur le plan de l'emploi et des revenus entre les RPSP et les RPG étaient particulièrement importantes au cours de la première année, ont diminué de façon importante au cours de la deuxième année et sont restées stables ou ont graduellement diminué par la suite. Le traitement de la variable NADE comme paramètre linéaire (et quadratique) n'a pas permis de refléter adéquatement les trajectoires d'emploi et de revenus observées des réfugiés. Cela a été confirmé au moyen d'un test F entre un modèle où la variable NADE a été traitée comme une variable continue à partir de l'année 1 et le modèle 1 (voir la section suivante), qui a tenu compte de la catégorie de réfugiés, des variables fictives de l'année 1 et de l'année 2, d'un paramètre linéaire de la variable NADE (pour l'année 3 et les suivantes) et son paramètre quadratique.

Les modèles de régression ont tenu compte des caractéristiques démographiques et socioéconomiques au moment de l'arrivée au Canada qui étaient susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats économiques subséquents : le niveau de scolarité avant l'arrivée, la connaissance des langues officielles, l'âge à l'arrivée, la région d'origine et la cohorte d'entrée.

Les modèles ont ensuite tenu compte de trois variables temporelles : lieu de résidence, taux de chômage (pour les hommes de 25 à 64 ans) dans la province de résidence du réfugié au cours d'une année d'imposition particulière et le nombre de mois à l'école lors d'une année particulière en tant qu'étudiant à temps plein. Les valeurs de ces variables pouvaient varier chaque année.

### 3.3 Technique d'analyse

Des modèles de régression par les moindres carrés ordinaires ont été utilisés pour déterminer si les différences entre les résultats économiques des RPSP et des RPG persistaient après avoir tenu compte de la durée de résidence au Canada. Pour mettre à l'essai l'hypothèse 1 (l'évaluation de l'avantage du parrainage par le secteur privé au fil du temps), le modèle suivant a été estimé :

Modèle 1 :

$$Y = b_{type} * TYPE_j + \beta_{ysl} * YSL + \beta_{ysl2} * YSL^2 + \beta_{tysl} * TYPE_j * YSL + \beta_{tysl2} * TYPE_j * YSL^2 + \beta_{tyed} * HC + \beta_{yslco} * YSL * COHORT + \beta_{ysl2co} * YSL^2 * COHORT + \sum \beta * X + \beta_u * U_y + e$$

$Y$  désigne la variable dépendante, l'emploi ou les revenus.  $YSL$  indique le nombre d'années depuis l'établissement (NADE) (y compris les variables fictives de l'année 1 et de l'année 2, ainsi qu'un paramètre linéaire pour l'année 3 et les suivantes).

La variable  $TYPE_j$  représente la catégorie d'admission du réfugié et  $HC$  renvoie aux variables de capital humain (plus haut niveau de scolarité atteint et connaissance des langues officielles). L'une des variables de contrôle, la période d'arrivée au Canada ( $COHORT$ ), a interagi avec le nombre d'années depuis l'établissement, considérant que les résultats économiques des réfugiés peuvent varier selon la cohorte d'entrée (Picot, Zhang et Hou, 2019). Il s'agit d'une approche commune dans les modèles de régression qui permet de prédire les résultats économiques des immigrants.

$X$  représente d'autres variables de contrôle propres aux personnes (p. ex. âge à l'arrivée au Canada, région d'origine ou lieu de résidence) et  $U_y$  représente les variables temporelles du chômage régional, du nombre de mois en tant qu'étudiant à temps plein et du lieu de résidence.

Pour mettre à l'essai les hypothèses 2 et 3 (évaluer les avantages du parrainage par le secteur privé selon différents niveaux de capital humain), des interactions tridirectionnelles parmi les catégories d'admission des réfugiés, le NADE et le plus haut niveau de scolarité atteint (pour l'hypothèse 2), et parmi les catégories d'admission des réfugiés, le NADE et la connaissance des langues officielles (pour l'hypothèse 3), ont été ajoutées au modèle de régression.

Modèle 2 :

$$\begin{aligned}
 Y = & \beta_{type} * TYPE_j + \beta_{ysl} * YSL + \beta_{ysl2} * YSL^2 + \beta_{tyed} * HC + \beta_{tysl} * TYPE_j * YSL \\
 & + \beta_{tysl2} * TYPE_j * YSL^2 + \beta_{hcsl} * HC * YSL + \beta_{hcsl2} * HC * YSL^2 \\
 & + \beta_{tyhc} * TYPE_j * HC + \beta_{hctysl} * HC * TYPE_j * YSL + \beta_{hctysl2} * HC * TYPE_j * YSL^2 \\
 & + \beta_{yslco} * YSL * COHORT + \beta_{ysl2co} * YSL^2 * COHORT + \sum \beta * X + \beta_u * U_y + e
 \end{aligned}$$

Tous les modèles ont été appliqués séparément pour les femmes réfugiées et les hommes réfugiés. De plus, des erreurs-types robustes par grappes ont été estimées pour tenir compte du regroupement des données aux niveaux provincial (pour la variable du taux de chômage) et annuel (pour les données sur les années-personnes des réfugiés). Les données sur les années-personnes comprenaient 3 345 239 cas (hommes) et 2 468 735 cas (femmes) pour l'analyse portant sur l'emploi. Les chiffres comparables pour l'analyse portant sur les revenus étaient de 2 676 928 et 1 608 467 pour les hommes et les femmes, respectivement.

## 4 Résultats

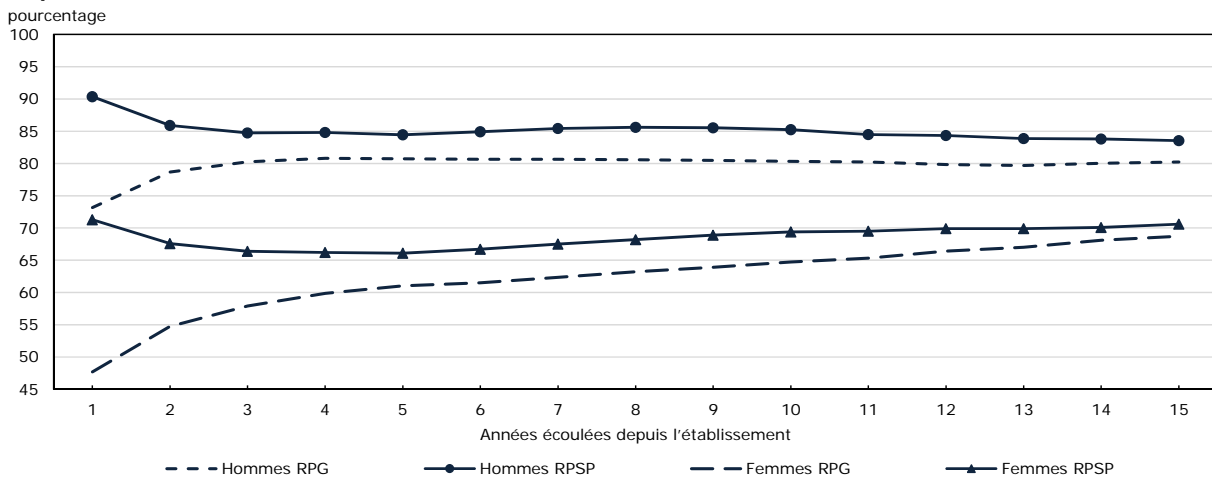
### 4.1 Premier coup d'œil

Pour commencer, le graphique 1 montre l'incidence de l'emploi pour les hommes et les femmes du groupe des réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et du groupe des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) dans les années écoulées depuis l'établissement. Les taux d'emploi des RPSP pendant la première année après l'établissement étaient élevés, se chiffrant à 90 % et 71 % chez les hommes et les femmes, respectivement. Ces taux étaient supérieurs de 17 points et 24 points de pourcentage à ceux des hommes et des femmes RPG. Ce sont les plus grandes différences observées au cours des 15 premières années des réfugiés au Canada.

Après leur première année au Canada, les taux d'emploi des RPSP ont baissé au cours des deux années suivantes. Les taux d'emploi des hommes RPSP sont demeurés à environ 85 % au cours des 13 années suivantes, tandis que les taux d'emploi des femmes RPSP ont d'abord diminué pour atteindre 66 %, pour ensuite remonter et se stabiliser à un taux d'environ 70 %. La diminution du taux d'emploi après la première année était contraire à la tendance générale observée chez les immigrants, selon laquelle les taux d'emploi ont tendance à augmenter pendant la période d'installation suivant l'arrivée au Canada (Chui et Tran, 2005). Cette diminution pourrait être le reflet de plusieurs possibilités : certains emplois qu'ils avaient trouvés avec l'aide du répondant étaient à court terme et n'existaient plus lorsque l'engagement formel du répondant a pris fin; certains RPSP pourraient avoir accepté des emplois qu'ils n'aimaient pas si le répondant les avait rendus autosuffisants le plus rapidement possible.

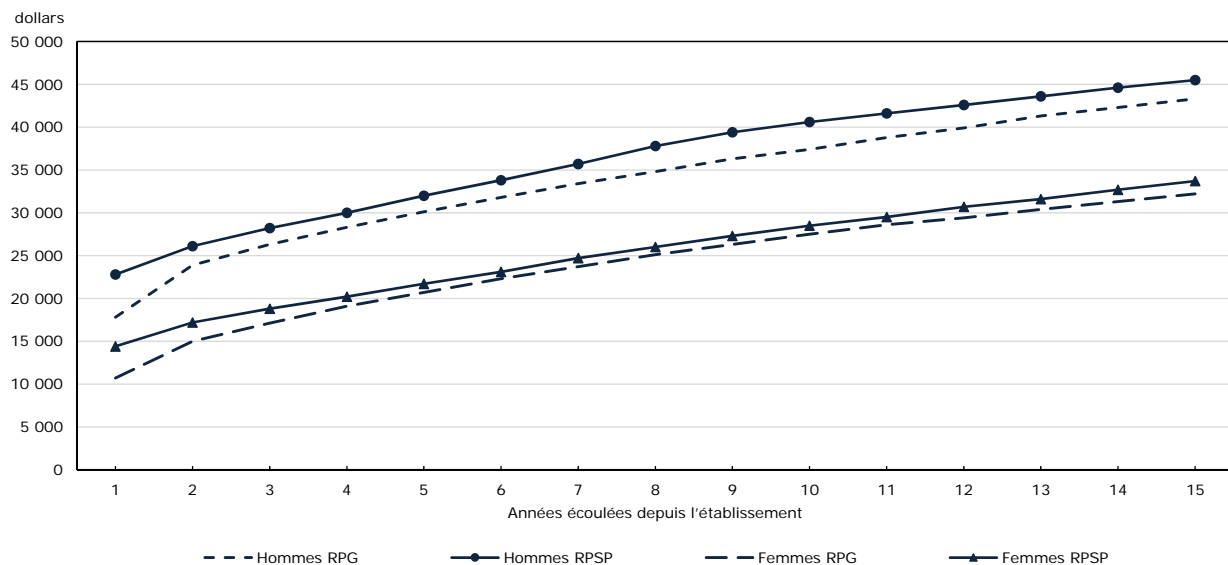
Au fil du temps au Canada, l'écart entre les taux d'emploi des femmes RPG et RPSP s'est rétréci. Pour ce qui est des hommes, l'écart a diminué pour se fixer à environ 5 points de pourcentage 10 ans après leur arrivée et à 3 points de pourcentage 15 ans après leur arrivée. Dans l'ensemble, les RPSP ont enregistré un taux d'emploi plus élevé que celui des RPG pendant de nombreuses années.

**Graphique 1**  
**Taux d'emploi observés selon la catégorie d'admission, hommes et femmes réfugiés, 1 an à 15 ans**  
**depuis l'établissement**



**Note :** RPG : réfugiés pris en charge par le gouvernement; RPSP : réfugiés parrainés par le secteur privé.  
**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 1980 à 2015.

**Graphique 2**  
**Revenus annuels observés des hommes et des femmes réfugiés, selon la catégorie d'admission et les années**  
**écoulées depuis l'établissement**



**Note :** RPG : réfugiés pris en charge par le gouvernement; RPSP : réfugiés parrainés par le secteur privé.  
**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 1980 à 2015.

Les revenus observés ont augmenté de façon constante pour les RPSP et les RPG chaque année (graphique 2). L'avantage des RPSP était encore une fois marqué au cours de la première année (5 000 \$ et 3 700 \$ de plus que les hommes et les femmes RPG, respectivement). L'avantage des RPSP sur le plan des revenus a diminué après la deuxième année, pour se stabiliser à environ 2 500 \$ et 1 000 \$ pour les hommes et les femmes, respectivement.

Les résultats présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des différences relatives aux caractéristiques observées entre les RPSP et les RPG. Comme le montre le tableau 1, les RPSP et les RPG ont certaines caractéristiques différentes. Les réfugiés provenant de l'Europe de l'Est (plus particulièrement de la Pologne) étaient surreprésentés parmi les RPSP (43 % et 39 % des hommes et des femmes RPSP, respectivement), alors que le pourcentage de réfugiés provenant de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et des Caraïbes était notamment plus élevé dans

le cas des RPG (plus de 10 %). De plus, les réfugiés sans diplôme d'études secondaires étaient surreprésentés parmi les RPG (53 % et 65 % pour les hommes et les femmes RPG, respectivement). En outre, les RPSP étaient concentrés particulièrement dans les cohortes de 1985 à 1994 (comprenant 62 % et 57 % de l'ensemble des hommes et des femmes RPSP, respectivement), alors que les périodes d'arrivée des RPG étaient réparties équitablement. Enfin, 4 RPSP sur 10 se sont établis à Toronto à leur arrivée au Canada, alors que des pourcentages comparables de RPG vivaient dans de plus petites régions métropolitaines (p. ex. Ottawa ou Calgary). Ces différences au chapitre des caractéristiques démographiques et socioéconomiques entre les groupes pourraient expliquer en partie l'avantage des RPSP par rapport aux RPG en ce qui a trait à l'emploi et aux revenus. La section suivante permet d'examiner si l'avantage des RPSP était encore observé lorsque ces différences entre les groupes étaient prises en compte au moyen de l'analyse multivariée.

**Tableau 1**  
**Statistiques descriptives des réfugiés pris en charge par le gouvernement et des réfugiés parrainés par le secteur privé, caractéristiques pour l'année 1, selon le sexe**

Variables	Réfugiés pris en charge par le gouvernement		Réfugiés parrainés par le secteur privé	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	pourcentage			
<b>Région du monde</b>				
Amérique centrale, Amérique et du Sud et Antilles	13.7	16.9	1.8	2.6
Europe de l'Est	23.7	23.5	43.1	38.9
Europe du Sud	6.1	8.2	1.7	2.3
Afrique	14.9	13.5	15.0	13.9
Moyen-Orient et Asie du Centre-Ouest	17.2	16.8	15.0	17.5
Asie du Sud-Est	22.5	19.7	22.1	23.8
Asie, autre	1.9	1.4	1.2	1.1
<b>Plus haut niveau de scolarité à l'arrivée</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	53.0	63.3	48.3	58.3
Diplôme d'études secondaires ou certificat d'une école de métiers	26.8	19.4	29.7	22.4
Études postsecondaires partielles	6.8	7.0	8.6	8.2
Baccalauréat ou grade supérieur	13.4	10.2	13.4	11.1
<b>Connaissance des langues officielles</b>				
Anglais ou français	30.9	22.0	29.9	23.5
Ni l'anglais ni le français	69.1	78.0	70.1	76.5
<b>Âge à l'arrivée</b>				
20 à 29 ans	50.3	49.1	49.8	50.7
30 à 39 ans	34.7	34.9	35.3	33.0
40 à 49 ans	12.8	13.3	12.3	12.9
50 à 54 ans	2.2	2.7	2.6	3.4
<b>Années d'admission</b>				
1980 à 1984	23.2	19.9	16.1	17.2
1985 à 1989	28.3	22.8	29.1	26.3
1990 à 1994	15.6	15.3	33.1	30.5
1995 à 1999	12.9	14.6	5.9	7.3
2000 à 2004	11.2	14.3	7.1	8.6
2005 à 2009	8.8	12.9	8.7	10.1
<b>Lieu de résidence au moment de la déclaration de revenus, année 1</b>				
Montréal	8.5	8.6	6.9	7.5
Toronto	26.6	24.0	41.2	39.1
Vancouver	9.7	10.3	6.4	6.7
Régions métropolitaines de taille moyenne	28.1	28.9	23.6	24.1
Autres petites régions métropolitaines de recensement	15.8	17.3	12.5	12.8
Petites régions urbaines ou rurales	8.6	8.7	8.0	7.8
Aucun renseignement sur le lieu de résidence	2.6	2.2	1.3	2.1

**Notes :** Il se pourrait que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100 en raison de l'arrondissement. Les tailles des échantillons étaient de 98 360 et 69 952 pour les hommes et les femmes du Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement, respectivement, et de 66 520 et 49 002 pour les hommes et les femmes du Programme de parrainage privé de réfugiés, respectivement.

**Source :** Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 1980 à 2015.

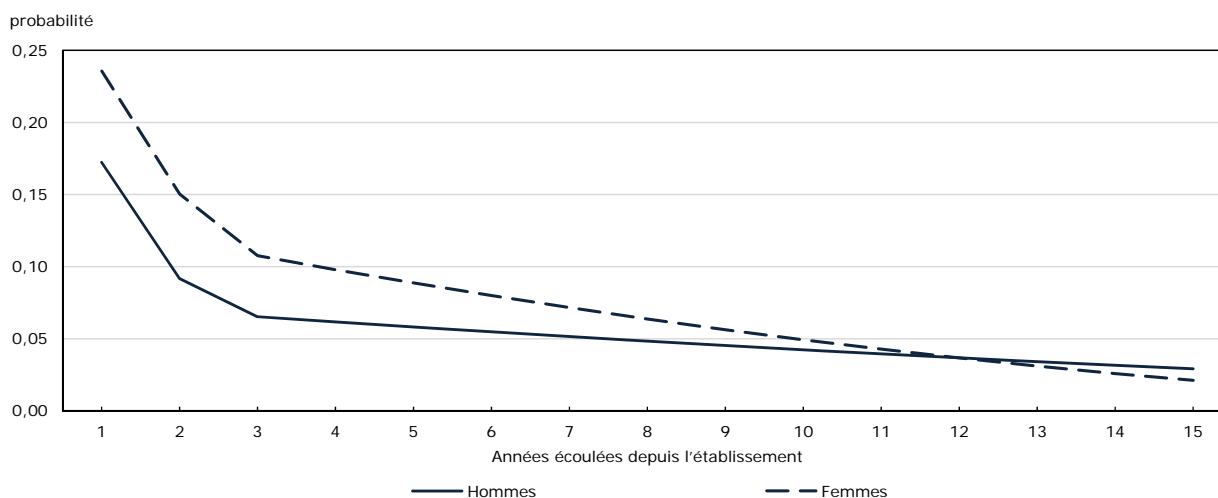
## 4.2 Résultats économiques à court et à long terme des réfugiés pris en charge par le gouvernement et des réfugiés parrainés par le secteur privé

Les modèles de régression par les moindres carrés ordinaires ont été utilisés pour prédire la probabilité d'emploi et de revenus après avoir tenu compte des différences au chapitre des caractéristiques entre les groupes au moment de l'établissement, y compris l'âge à l'arrivée au Canada, la région de naissance, la période d'arrivée, le niveau de scolarité et la connaissance des langues officielles, ainsi que des caractéristiques après l'établissement, y compris les taux de chômage de la province de résidence, le nombre de mois passés à l'école à temps plein et l'emplacement géographique de la résidence au cours d'une année en particulier.

Pour faciliter l'interprétation des résultats de la régression, les probabilités d'emploi et de revenus ont été estimées pour les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et les réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) à partir des années 1 à 15 lorsque les valeurs des variables de contrôle étaient constantes (en utilisant la moyenne de l'échantillon pour les variables continues et les répartitions proportionnelles pour les variables catégoriques). De plus, les différences au chapitre des valeurs de résultats estimées (probabilité d'emploi et logarithmes des revenus) entre les RPSP et les RPG ont été calculées. Les graphiques 3 et 4 montrent ces différences estimées pour les résultats liés à l'emploi et aux revenus des hommes et des femmes, pour les années 1 à 15.

Le graphique 3 montre que l'avantage des RPSP par rapport aux RPG sur le plan de l'emploi a persisté à long terme, tant chez les hommes réfugiés que chez les femmes réfugiées. L'avantage des RPSP était particulièrement évident dans la première année, reflétant le fait que les taux d'emploi des RPSP au cours de la période de référence de 15 ans étaient à leur niveau le plus élevé à l'année 1, alors que le taux d'emploi chez les RPG était à son plus bas à l'année 1.

**Graphique 3**  
Différences estimées de la probabilité de gagner un revenu d'emploi positif entre les réfugiés parrainés par le secteur privé et les réfugiés pris en charge par le gouvernement, hommes et femmes



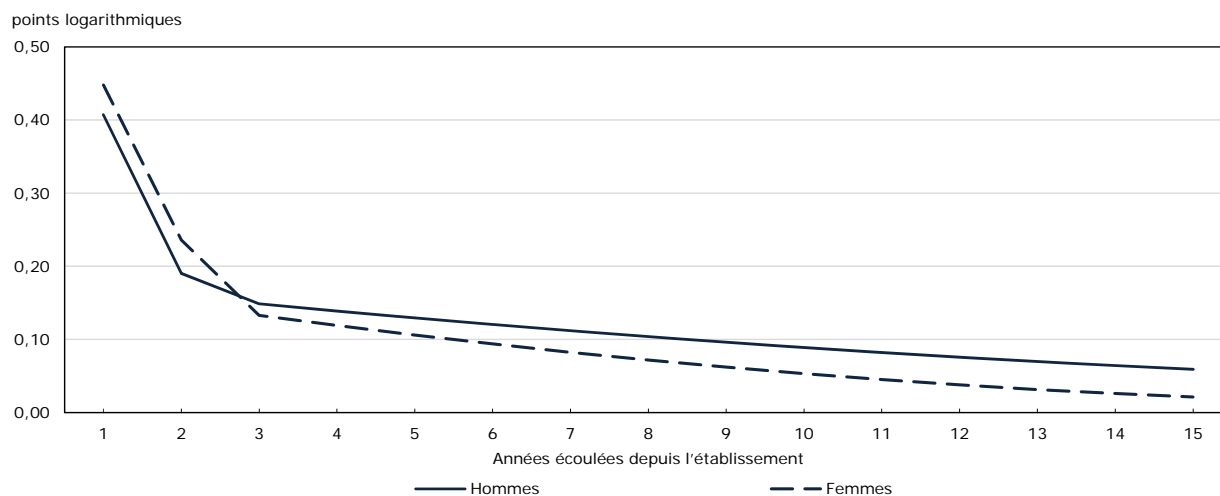
Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 1980 à 2015.

Cependant, l'avantage des RPSP sur le plan de l'emploi a diminué au cours des trois premières années. À l'année 15, les taux d'emploi des RPSP étaient plus élevés que ceux des RPG de seulement 2 points à 3 points de pourcentage, cette différence demeurant statistiquement significative.



Des tendances similaires s'observaient pour les revenus estimés des RPSP comparativement à leurs homologues RPG. Comme le démontre le graphique 4, l'avantage des RPSP par rapport aux RPG sur le plan des revenus était important au cours de la première année (plus de 0,40 point logarithmique tant pour les femmes que pour les hommes) et a diminué de façon marquée après cette année-là. Néanmoins, le revenu des RPSP a continué d'être plus élevé que celui des RPG jusqu'à leur 15<sup>e</sup> année au Canada, alors qu'ils ont enregistré un revenu de 0,06 (ou 6 %) et 0,02 (ou 2 %) point logarithmique plus élevé chez les hommes et les femmes, respectivement.

**Graphique 4**  
Différences estimées du logarithme des revenus entre les réfugiés parrainés par le secteur privé et les réfugiés pris en charge par le gouvernement, hommes et femmes



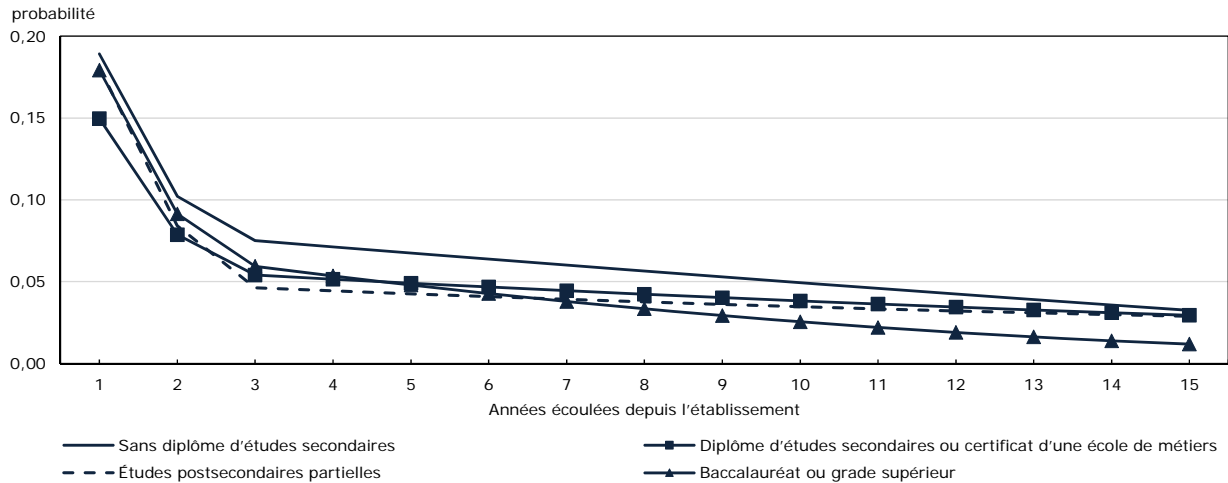
Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 1980 à 2015.

L'analyse suivante a permis d'examiner si l'avantage économique du parrainage par le secteur privé variait en fonction du capital humain des réfugiés à leur arrivée au Canada, mesuré selon le niveau de scolarité et la connaissance des langues officielles. Le modèle a permis d'ajouter des paramètres d'interaction bidirectionnels entre les catégories d'admission des réfugiés et le capital humain, et entre le capital humain et le nombre d'années depuis l'établissement (NADE). Il a aussi permis d'ajouter des paramètres d'interaction tridirectionnels entre les catégories d'admission des réfugiés, le capital humain et le NADE. Les résultats ont été indiqués au moyen de graphiques qui montrent l'avantage (ou le désavantage) estimé des RPSP par rapport aux RPG, selon les niveaux de scolarité (graphiques 5 à 8), la connaissance des langues officielles et le NADE.

Les résultats ont permis de démontrer que les hommes réfugiés moins scolarisés avaient profité davantage du parrainage par le secteur privé que les titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. Au cours de la première année après l'établissement, la probabilité estimée d'emploi des RPSP sans diplôme d'études secondaires était supérieure de 19 points de pourcentage à celle de leurs homologues RPG (graphique 5). Même si cet avantage sur le plan de l'emploi des hommes RPSP moins scolarisés avait fondu de moitié (8 points de pourcentage) à l'année 3, leur avantage est resté statistiquement significatif tout au long des 15 premières années. À l'année 15, la probabilité estimée d'emploi était encore supérieure de 3 points de pourcentage à celle de leurs homologues RPG. En revanche, l'avantage des RPSP sur le plan de l'emploi était beaucoup moins important et a duré moins longtemps pour les titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. À la 12<sup>e</sup> année, leur avantage était inférieur à 2 points de pourcentage, c'est-à-dire presque la même probabilité d'emploi (estimée) que celle des RPG. Les résultats pour les femmes réfugiées étaient similaires à ceux des hommes dans l'ensemble (les femmes moins scolarisées ont profité davantage du parrainage par le secteur privé sur le plan de l'emploi), ce qui appuyait l'hypothèse 2 (graphique 6).

### Graphique 5

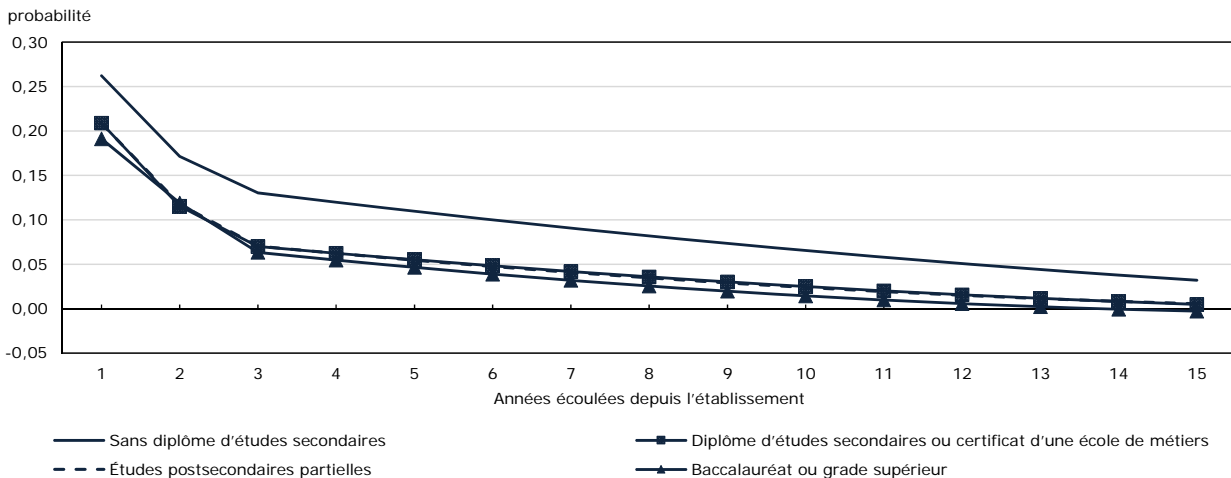
**Différence estimée de la probabilité de gagner un revenu d'emploi positif entre les réfugiés parrainés par le secteur privé et les réfugiés pris en charge par le gouvernement, selon le niveau de scolarité à l'arrivée au Canada, hommes**



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 1980 à 2015.

### Graphique 6

**Différence estimée de la probabilité de gagner un revenu d'emploi positif entre les réfugiés parrainés par le secteur privé et les réfugiés pris en charge par le gouvernement, selon le niveau de scolarité à l'arrivée au Canada, femmes**



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 1980 à 2015.

Lorsque les revenus des réfugiés ayant différents niveaux de scolarité à leur arrivée au Canada ont été estimés, les résultats dans l'ensemble ont été les mêmes que les résultats sur le plan de l'emploi. Les RPSP sans diplôme d'études secondaires présentaient un avantage supérieur à celui de leurs homologues RPG tout au long de leurs 15 premières années au Canada, et l'avantage relatif des femmes RPSP moins scolarisées était de loin supérieur à celui de leurs homologues plus scolarisées (graphiques 7 et 8).

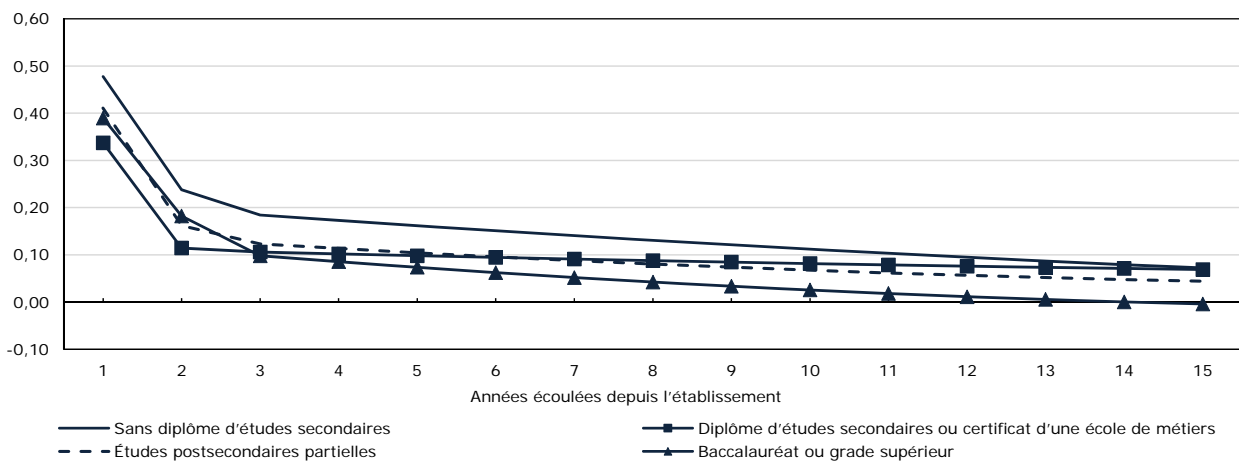
L'incidence du parrainage par le secteur privé sur l'emploi des réfugiés a peu varié selon la connaissance des langues officielles lorsque les caractéristiques démographiques et socioéconomiques à l'établissement et les caractéristiques postmigratoires des réfugiés étaient gardées constantes (chiffres non montrés). Les RPSP étaient plus susceptibles d'être occupés que les RPG, et leur avantage à cet égard persistait à long terme (jusqu'à 15 ans) peu importe s'ils connaissent ou non l'anglais ou le français à l'arrivée au Canada. En ce qui a trait aux hommes réfugiés, les avantages des RPSP pour ceux qui connaissaient une langue officielle et ceux qui n'en connaissaient pas ont convergé à partir de l'année 3. Dans le cas des femmes

réfugiées, celles qui ne connaissaient pas l'anglais ou le français présentaient un avantage légèrement supérieur à celui des RPG par rapport aux femmes qui connaissaient l'anglais ou le français à leur arrivée (avantage de 24 et de 22 points de pourcentage, respectivement).

Lorsque les revenus des réfugiés ont été estimés (chiffres non montrés), les hommes et les femmes ont suivi des tendances relativement similaires sur le plan des différences entre les RPSP et les RPG. Tant pour les femmes que pour les hommes RPSP, leur avantage sur le plan des revenus par rapport à leurs homologues RPG était supérieur de 0,1 point logarithmique à celui des réfugiés qui connaissaient l'anglais ou le français à leur arrivée au Canada. Toutefois, leur avantage a diminué rapidement. Sur le plan de la réinstallation à plus long terme, les RPSP ayant une connaissance de l'anglais ou du français ont profité davantage du parrainage par le secteur privé sur le plan des revenus.

**Graphique 7**  
Différence estimée du logarithme des revenus entre les réfugiés parrainés par le secteur privé et les réfugiés pris en charge par le gouvernement, selon le niveau de scolarité à l'arrivée au Canada, hommes

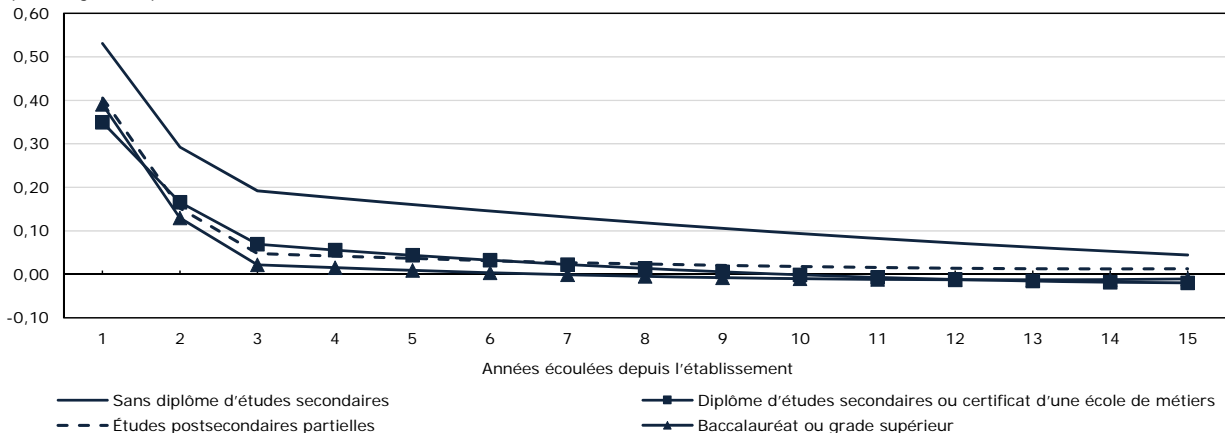
points logarithmiques



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 1980 à 2015.

**Graphique 8**  
Différence estimée du logarithme des revenus entre les réfugiés parrainés par le secteur privé et les réfugiés pris en charge par le gouvernement, selon le niveau de scolarité à l'arrivée au Canada, femmes

points logarithmiques



Source : Statistique Canada, Base de données longitudinales sur l'immigration, 1980 à 2015.

## 5 Conclusion et discussion

Cette étude a permis de comparer les résultats en matière d'emploi et de revenus à court et à long terme entre les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et les réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) qui ont été admis au Canada de 1980 à 2009. Au moyen de la Base de données longitudinales sur l'immigration, cette étude a permis d'estimer les taux d'emploi et les revenus des réfugiés jusqu'à 15 ans après leur établissement, en tenant compte des différences entre les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des groupes de réfugiés au moment de l'arrivée au Canada et de certaines caractéristiques postmigratoires.

L'analyse multivariée a permis de démontrer que les RPSP présentaient des taux d'emploi et des revenus plus élevés que ceux des RPG, même après avoir tenu compte des différences sur le plan du niveau de scolarité, de la connaissance des langues officielles et d'autres caractéristiques sociodémographiques observées. Les différences étaient particulièrement marquées lors des deux premières années après l'établissement, et diminuaient au fil du temps. Les meilleurs résultats sur le marché du travail des RPSP pourraient être liés à d'autres caractéristiques prémigratoires non mesurées, aux processus de sélection et aux facteurs de réception du pays d'accueil. Par exemple, les caractéristiques prémigratoires non mesurées (comme la santé, l'expérience des camps de réfugiés ou la durée du déplacement) des réfugiés pourraient être liées aux critères de sélection du Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement (p. ex. vulnérabilité), alors qu'une réception d'accueil pourrait être le reflet du Programme de parrainage privé de réfugiés qui permet d'installer les réfugiés dans la communauté où les répondants sont situés (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2016; Oda et coll., 2018).

Cette étude a aussi permis de constater que l'avantage sur le plan de l'emploi et des revenus du parrainage par le secteur privé par rapport à la prise en charge par le gouvernement était plus important chez les réfugiés moins scolarisés que chez les réfugiés très scolarisés. Alors que ces conclusions s'observent tant pour les femmes réfugiées que pour les hommes réfugiés, l'avantage des femmes RPSP sans diplôme d'études secondaires sur le plan de l'emploi par rapport à leurs homologues RPG était particulièrement important comparativement aux femmes RPG plus scolarisées. Trois à huit ans après leur établissement, les femmes RPSP plus scolarisées présentaient les mêmes taux d'emploi que leurs homologues RPG. À ce titre, seules les femmes moins scolarisées ont profité à long terme du parrainage par le secteur privé. Puisque la majorité des réfugiés (51 % des hommes réfugiés et 61 % des femmes réfugiées, respectivement, dans l'échantillon de l'étude) n'étaient pas titulaires d'un diplôme d'études secondaires, cette conclusion indique que le parrainage par le secteur privé présente incontestablement des avantages durables pour un vaste segment de ce groupe désavantagé, plus particulièrement les femmes.

Finalement, l'étude a permis de conclure que les réfugiés qui connaissaient peu les langues officielles avaient autant profité du parrainage par le secteur privé que ceux qui avaient une bonne connaissance des langues officielles. Cette situation était probablement liée au fait que les réfugiés qui connaissaient peu les langues officielles pouvaient suivre une formation linguistique financée par le gouvernement, qu'ils fassent partie du Programme de parrainage privé de réfugiés ou du Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement (Kaida, 2013). En fait, les RPG étaient plus susceptibles de profiter pleinement de la formation linguistique gratuite, car ils profitaient d'un soutien financier garanti du gouvernement pendant leur première année de réinstallation et leur taux d'emploi était moins élevé que celui des RPSP.

## Bibliographie

Abbot, M.G., et C.M. Beach. 2011. *Do Admission Criteria and Economic Recessions Affect Immigrant Earnings?* IRPP Étude n° 22. Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.

Aydemir, A. 2011. « Immigrant selection and short-term labor market outcomes by visa category ». *Journal of Population Economics* 24 (2) : 451 à 475.

Aylesworth, L.S., et P.G. Ossorio. 1983. « Refugees: Cultural displacement and its effects ». *Advances in Descriptive Psychology* 3 : 45 à 93.

Beirens, H., et A. Ahad. 2018. *Scaling up Refugee Resettlement in Europe: The Role of Institutional Peer Support*. Bruxelles: Migration Policy Institute Europe.

Beiser, M. 2003. « Sponsorship and resettlement success ». *Journal of International Migration and Integration* 4 (2) : 203 à 215.

Bevelander, P. 2016. « Integrating refugees into labor markets: Economic integration of refugees into their host country is important and benefits both parties ». IZA World of Labor, 269. Bonn: Institute for the Study of Labor (IZA).

Bevelander, P., et R. Pendakur. 2014. « The Labour Market Integration of Refugees and Family Reunion Immigrants: A Comparison of Outcomes in Canada and Sweden ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 40 (5) : 689 à 709.

Bruno, A. 2011. *U.S. Refugee Resettlement Assistance*. Congressional Research Service. Disponible au lien suivant : <https://fas.org/sgp/crs/row/R41570.pdf> (consulté le 10 septembre 2019).

Chui, T., et K. Tran. 2005. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail, 2003*. Produit n° 89-615-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Constant, A., et K.F. Zimmermann. 2005. « Immigrant performance and selective immigration policy: A European perspective ». *National Institute Economic Review* 194 (1) : 94 à 105.

Denton, T.R. 2003. « Understanding private refugee sponsorship in Manitoba ». *Journal of International Migration and Integration* 4 (2) : 257 à 272.

DeVoretz, D., S. Pivnenko et M. Beiser. 2004. *The Economic Experiences of Refugees in Canada*. IZA Discussion Paper Series, n° 1088. Bonn: Institute for the Study of Labor (IZA).

Dhital, D. 2015. *The Economic Outcomes of Government Assisted Refugees, Privately Sponsored Refugees and Asylum Seekers in Canada*. Ottawa : Université d'Ottawa. Mémoire de maîtrise.

Fratzke, S. 2017. *Engaging Communities in Refugee Protection: The Potential of Private Sponsorship in Europe*. MPI Europe Policy Brief n° 9. Bruxelles: Migration Policy Institute Europe.

Hiebert, D. 2009. « The economic integration of immigrants in metropolitan Vancouver ». *Institute for Research on Public Policy* 15 (7).

Hou, F., et A. Bonikowska. 2016. « Selections before the selection: Earnings advantages of immigrants who were former skilled temporary foreign workers in Canada ». *International Migration Review*. Disponible au lien suivant : <https://doi.org/10.1111/imre.12310>.

Hyndman, J., W. Payne et S. Jimenez. 2017. *The State of Private Refugee Sponsorship in Canada: Trends, Issues, and Impacts*. Policy Brief. Toronto: Centre for Refugee Studies, Refugee Research Network.

Hynie, M., A. Korn et D. Tao. 2016. « Social context and integration for government assisted refugees in Ontario, Canada ». *After the Flight: The Dynamics of Refugee Settlement and Integration*, éd. S. Nourpanah et M. Poteet, p. 183 à 227. Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. 2016. *Évaluation des programmes de réinstallation (Programme des RPG, PPPR, Programme mixte des RDBV et PAR)*. Disponible au lien suivant : <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/evaluation/reinstallation.asp> (consulté le 10 septembre 2019).

Jedwab, J. 2018. « GARs vs. PSRs: Explaining differences in outcomes for recent refugees to Canada ». *Diversité canadienne* 15 (2) : 38 à 46.

Kaida, L. 2013. « Do host country education and language training help recent immigrants exit poverty? ». *Social Science Research* 42 (3) : 726 à 741.

Krahn, H., T. Derwing, M. Mulder et L. Wilkinson. 2000. « Educated and underemployed: Refugee integration into the Canadian labour market ». *Journal of International Migration and Integration* 1 (1) : 59 à 84.

Kumin, J. 2015. *Welcoming Engagement: How Private Sponsorship Can Strengthen Refugee Resettlement in the European Union*. Bruxelles: Migration Policy Institute Europe.

Labman, S. 2016. « Private sponsorship: Complementary or conflicting interests? ». *Refuge* 32 (2) : 67 à 80.

Lenard, P.T. 2016. « Resettling refugees: Is private sponsorship a just way forward? ». *Journal of Global Ethics* 12 (3) : 300 à 310.

Macklin, A., K. Barber, L. Goldring, J. Hyndman, A. Korteweg, S. Labman et J. Zyfi. 2018. « A preliminary investigation into private refugee sponsors ». *Études ethniques du Canada* 50 (2) : 35 à 57.

Mata, F., et R. Pendakur. 2017. « Of intake and outcomes: Wage trajectories of immigrant classes in Canada ». *Journal of International Migration and Integration* 18 (3) : 829 à 844.

McKeary, M., et B. Newbold. 2010. « Barriers to care: The challenges for Canadian refugees and their health care providers ». *Journal of Refugee Studies* 23 (4) : 523 à 545.

Nakhaie, M.R. 2018. « Service needs of immigrants and refugees ». *Journal of International Migration and Integration* 19 (1) : 143 à 160.

Neupane, D.R. 2012. *Finding a New Job in a New Home: The Labour Market Experiences of Government Assisted Refugees in Canada*. Toronto : Université Ryerson. Mémoire de maîtrise.

Neuwirth, G., et L. Clark. 1981. « Indochinese refugees in Canada: Sponsorship and adjustment ». *International Migration Review* 15 (1/2) : 131 à 140.

Oda, A., M. Hynie, A. Tuck, B. Agic, B. Roche et K. McKenzie. 2018. « Differences in self-reported health and unmet health needs between Government Assisted and Privately Sponsored Syrian Refugees: A cross-sectional survey ». *Journal of Immigrant and Minority Health*. doi : <https://doi.org/10.1007/s10903-018-0780-z>.

Picot, G., Y. Zhang et F. Hou. 2019. *Les résultats sur le marché du travail parmi les réfugiés au Canada*. Direction des études analytiques : série de documents de recherche, n° 419. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Portes, A. et R.G. Rumbaut. 2001. *Legacies: The Story of the Immigrant Second Generation*. Berkeley: University of California Press.

Simich, L., D. Este et H. Hamilton. 2010. « Meanings of home and mental well-being among Sudanese refugees in Canada ». *Ethnicity & Health* 15 (2) : 199 à 212.

Sweetman, A., et C. Warman. 2013. « Canada's immigration selection system and labour market outcomes ». *Canadian Public Policy* 39 (s1) : 141 à 164.

Treviranus, B., et M. Casasola. 2003. « Canada's private sponsorship of refugees program: A practitioners perspective of its past and future ». *Journal of International Migration and Integration* 4 (2) : 177 à 202.

van Selm, J. 2003. « Public-private partnerships in refugee resettlement: Europe and the US ». *Journal of International Migration and Integration* 4 (2) : 157 à 175.

Wilkinson, L., et J. Garcea. 2017. *The Economic Integration of Refugees in Canada: A Mixed Record?* Washington, D.C.: Migration Policy Institute.

Woon, Y.F. 1987. « The mode of refugee sponsorship and the socio-economic adaptation of Vietnamese in Victoria: A three-year perspective ». *Uprooting, Loss and Adaptation: The Resettlement of Indochinese in Canada*, éd. K.B. Chan et D.M. Ina, p. 132 à 146. Ottawa : Association canadienne de santé publique.

Yu, S., et C. Dempsey. 2004. « Refugees to Canada: Who are they and how are they faring? ». *Canadian Issues* 5 : 5 à 9.